



# **QUARTIER DURABLE PAUL BERT - PAUL ELUARD**

**VILLE DE SAINT-MARTIN-D'HÈRES**  
**ISERE AMENAGEMENT GROUPE ELEGIA**

## **ATELIER DE PROJET**

## **LA PLAINE HUMIDE**

**MARDI 01 Juillet 2025**

INterland (mandataire) – Architecture, Urbanisme, Concertation  
BIG BANG – Paysage  
Terre Eco – Aménagement et bâtiments durables  
SCE – Ingénierie environnementale, VRD, Agriculture urbaine

INterland

# Quartier Sud, un territoire en transition

La ville de Saint-Martin-d'Hères a créé une démarche

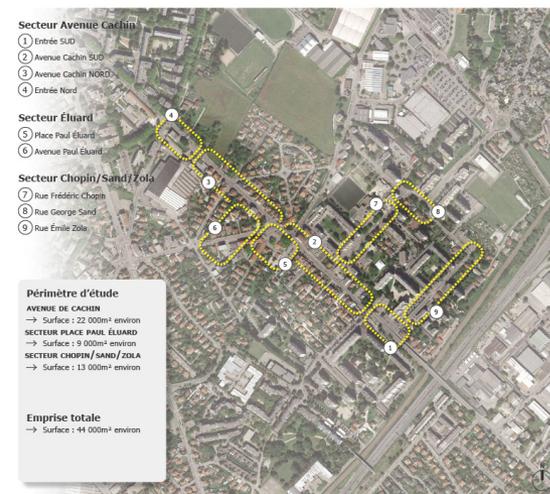
« **Quartiers Sud** » regroupant les différents projets des quartiers Paul Bert et Paul Eluard :

> *Le projet de quartier durable (projet ville)*

> *Le projet de requalification des espaces publics : Cœur de Ville / Cœur de Métropole (CVCM) Cachin (projet communal et métropolitain)*

> *Les projets de réhabilitation de l'existant dans le cadre des opérations Mur/Mur (projet communal et métropolitain)*

➤ **Plusieurs temps de concertation ont été organisés sur ces différents projets.**



# OBJECTIFS ET ORDRE DU JOUR

**Définir des principes de programmation et d'aménagement qui guideront les futurs concepteurs de la Plaine Humide**

**Temps 1 – 18h00 / 18h30**

**Rappel des objectifs du projet, de la démarche et des ambitions partagées**

**Temps 2 – 18h30 / 19h45**

**Travail sur table pour définir les principes de programmation et d'aménagement**

**Axe 1 : La nature en ville, qu'est-ce que ça veut dire pour vous ? Comment cela doit se formaliser ?**

**Axe 2 : Les futurs aménagement et espaces d'usages de la plaine. Comment programmer la plaine et aménager les trois lieux d'usages prévus ?**

**Axe 3 : La gestion différenciée d'un espace naturel c'est quoi ?**

**Temps 3 – 19h45 / 20h00**

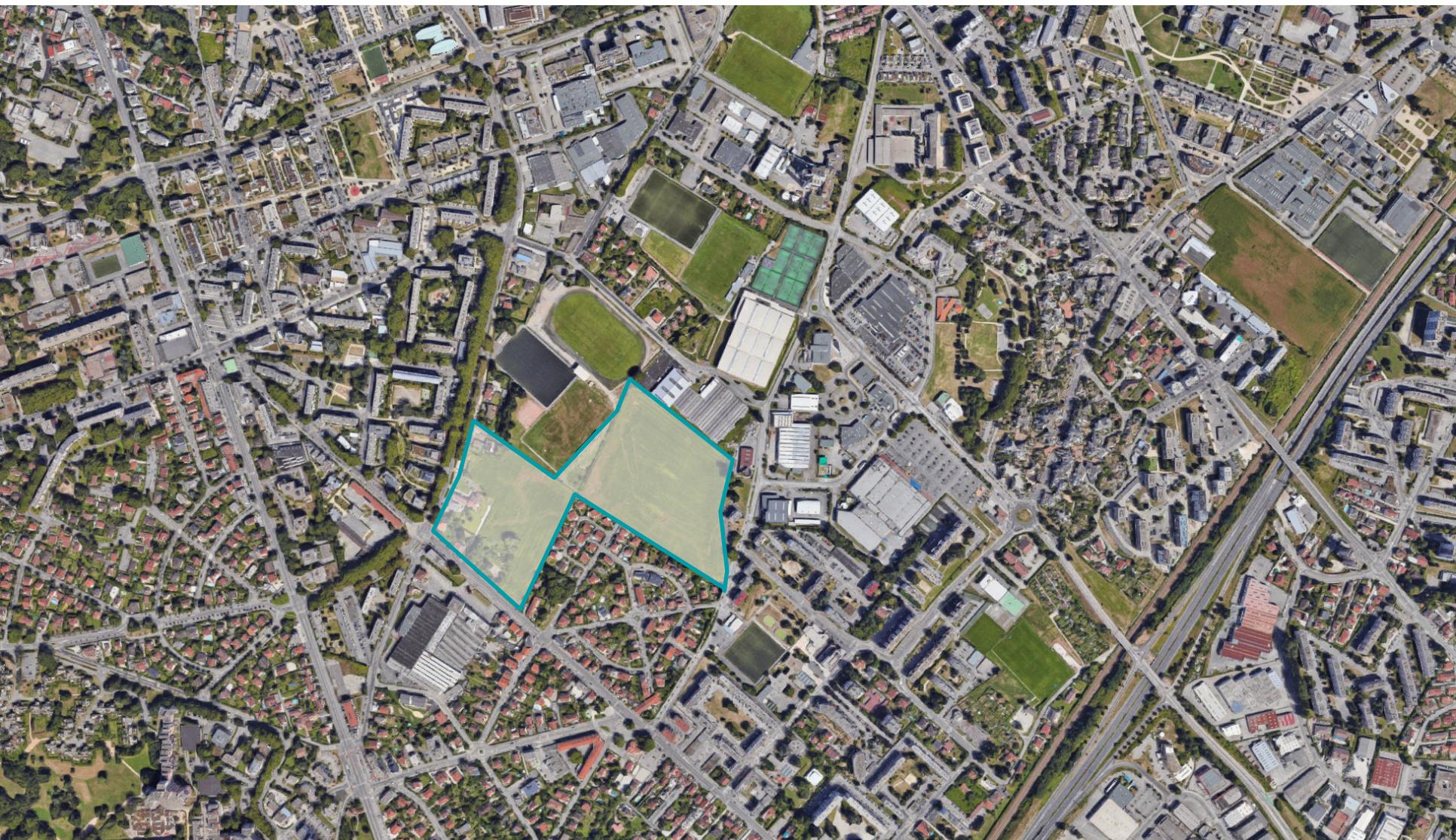
**Synthèse et conclusion, feuille de route pour la poursuite du projet**



**TEMPS 1**

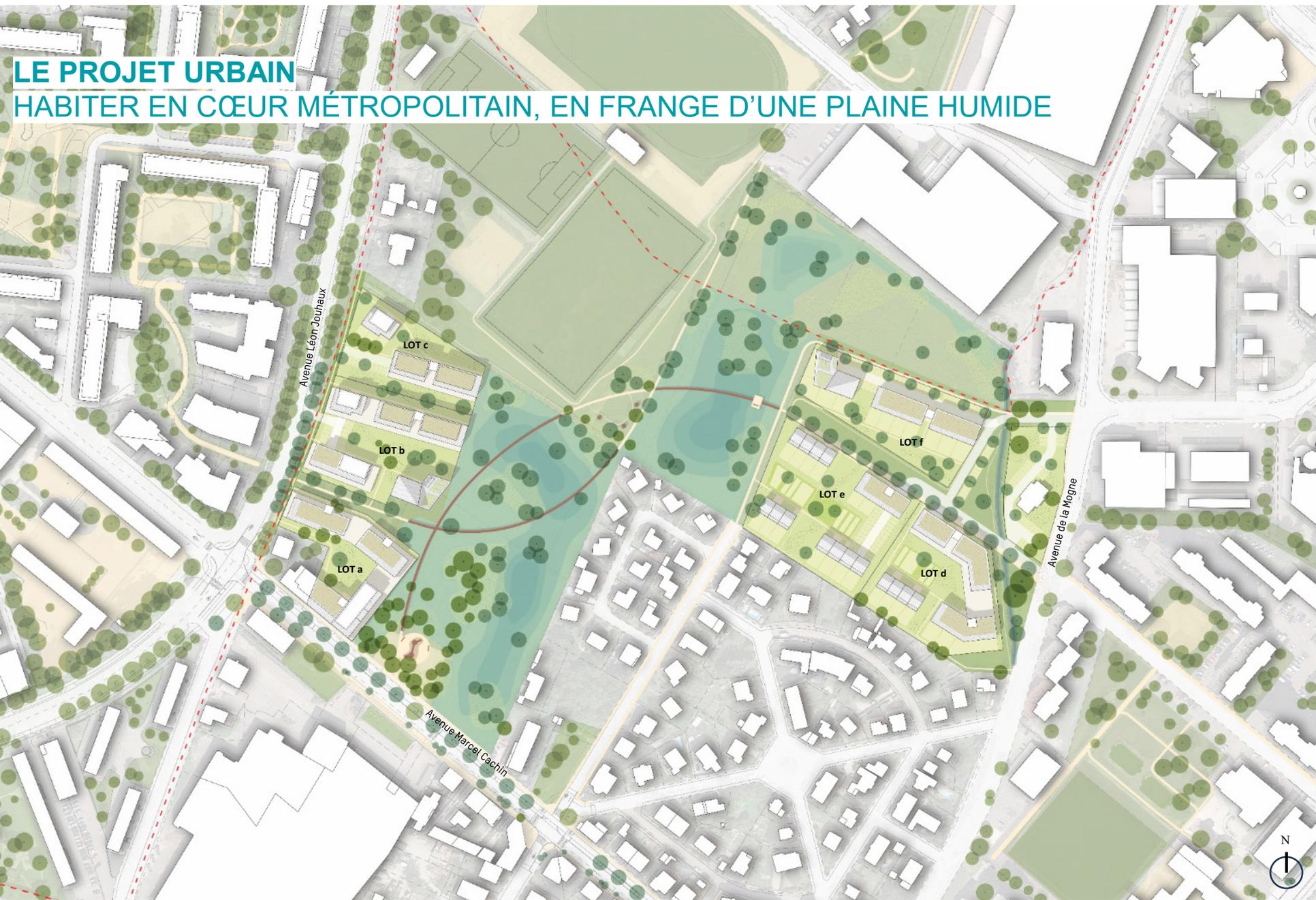
**Rappel des enjeux du projet,  
de la démarche et des ambitions partagées**

# ETAT DES LIEUX ET ENJEUX



# LE PROJET URBAIN

## HABITER EN CŒUR MÉTROPOLITAIN, EN FRANGE D'UNE PLAINE HUMIDE



# LE PROJET URBAIN

## UN QUARTIER ORGANISÉ AUTOUR D'UNE VASTE PLAINES HUMIDE

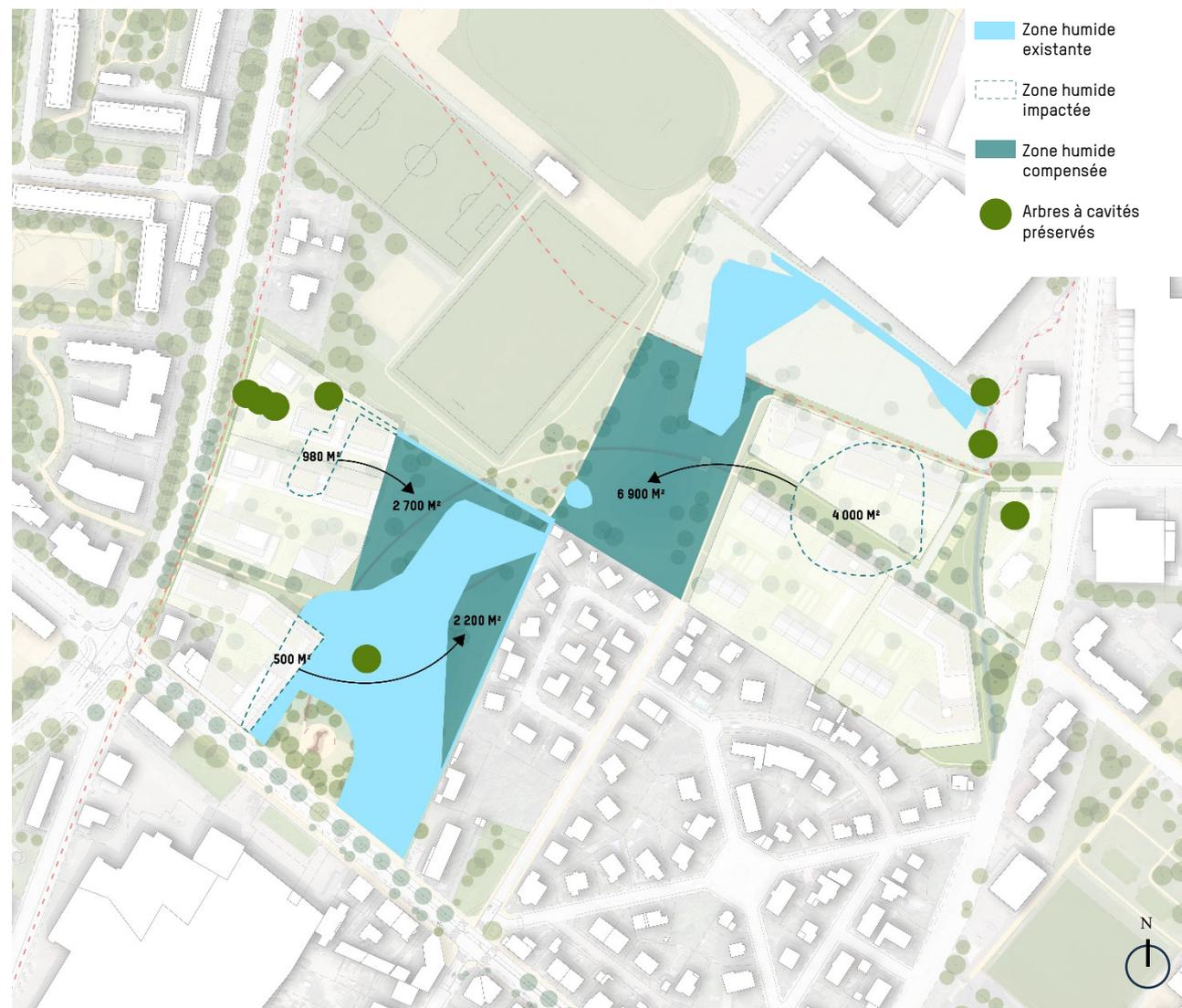
### LA ZONE HUMIDE

L'identification d'une zone humide au cœur du secteur étudié induit une finesse d'intervention quant à l'aménagement urbain et paysager proposé.

Ce milieu humide est replacé comme une composante centrale du projet en assurant sa renaturation continue d'un seul tenant en cœur de site.

Cette zone humide devient ainsi le support d'une « plaine paysagère humide » qualitative permettant de faciliter les liaisons inter-quartiers et un îlot de fraîcheur en tissu urbain dense.

Le développement résidentiel est ainsi positionné en frange pour préserver au maximum ce milieu ainsi que certains arbres à enjeux environnementaux (arbres à cavités pouvant accueillir la petite faune).



## LE PROJET URBAIN

### UN QUARTIER ORGANISÉ AUTOUR DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

#### UNE POLLUTION SUPERFICIELLE DU SOL

**L'identification d'une pollution de sol superficielle (sur les premiers centimètres) d'origine inconnue implique une stratégie d'aménagement et de prévention.**

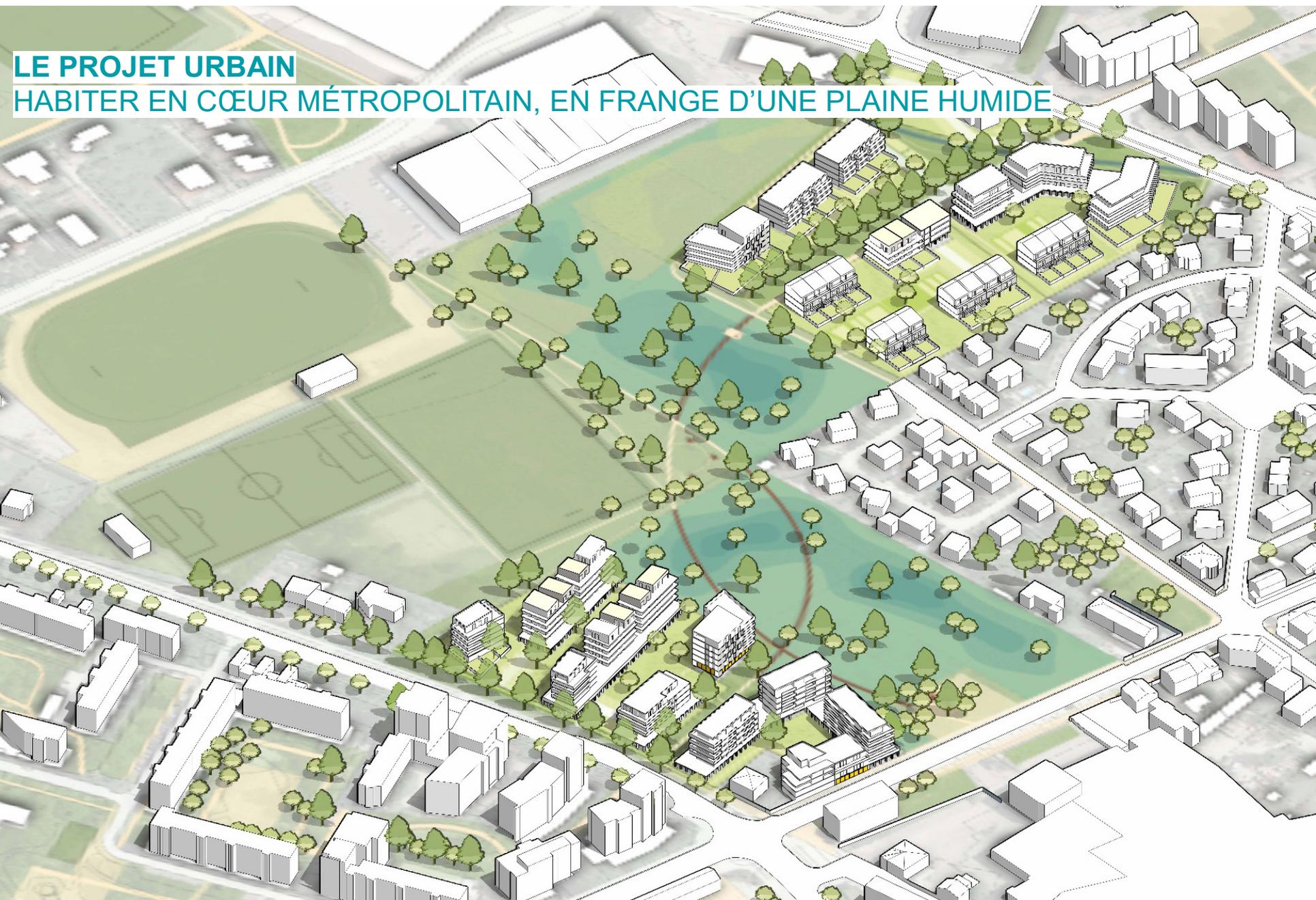
Les futurs secteurs résidentiels feront l'objet d'un décapage des terres sur 30 centimètres pour permettre les constructions et des plantations comestibles dans les jardins privés et cœurs d'îlots.

La plaine humide ne fera pas l'objet d'un décapage dans un souci écologique (préservation de la zone humide) et économique (surtout important) d'autant que l'EQRS (Evaluation Qualitative des Risques Sanitaires) menée en 2024 a confirmé la compatibilité des taux de pollution avec les usages projetés, la création de cheminements et de trois lieux d'usages.



# LE PROJET URBAIN

## HABITER EN CŒUR MÉTROPOLITAIN, EN FRANGE D'UNE PLAINE HUMIDE



# LE PROJET URBAIN HABITER LA LISIÈRE ARBORÉE

FRANGE LÉON JOUHAUX



**PAUL BERT – PAUL ELUARD DEMAIN,  
UNE PLAINE HUMIDE AUX FRANGES HABITÉES**

# LE PROJET URBAIN HABITER LES COURS JARDINS

FRANGE DE LA MOGNE



**PAUL BERT – PAUL ELUARD DEMAIN,  
UNE PLAINE HUMIDE AUX FRANGES HABITÉES**

# LE PROJET URBAIN

## VALORISER UN MILIEU NATUREL EN CENTRE URBAIN : LA PLAINE HUMIDE

LA PLAINE HUMIDE



**PAUL BERT – PAUL ELUARD DEMAIN,  
UNE PLAINE HUMIDE AUX FRANGES HABITÉES**



# LE PROJET URBAIN

## VALORISER UN MILIEU NATUREL EN CENTRE URBAIN : LA PLAINE HUMIDE

- L'intégration des sensibilités écologiques du site devient le cœur du projet à travers la **préservation/restauration d'un milieu humide** et de sa diversité faunistique et floristique.
- Quelques **connexions piétonnes** à minima sont proposées pour faciliter les traversées Est-Ouest ainsi que Nord-Sud jusqu'à la Plaine des Sports. Les cheminements sont installés autant que possible en dehors de la zone humide et sont sur pilotis lorsqu'ils la franchissent pour assurer une continuité du milieu mais aussi dissuader les promeneurs de sortir du parcours.
- Les cheminements hors zone humide sont en stabilisé et permettent de rejoindre les quelques **espaces de loisirs ou plateforme d'observation** de la faune et de la flore propre des zones humides :

1. Aire de jeux au contact de la rue Marcel Cachin insérée dans le bosquet d'arbres

2. Espace de repos, détente et de pique-nique au cœur de la plaine

3. Espace d'observation du milieu naturel en frange des logements coté Mogne



1 UN ESPACE DE FRAICHEUR ET DE RESPIRATION POUR LE QUARTIER



2. DES CHEMINEMENTS LEGERS QUI ASSURENT UNE CONTINUITÉ DU MILIEU



3. UNE PLATEFORMES D'OBSERVATION ET DE SENSIBILISATION A LA BIODIVERSITE

# LE PROJET URBAIN VALORISER UN MILIEU NATUREL EN CENTRE URBAIN : LA PLAINE HUMIDE

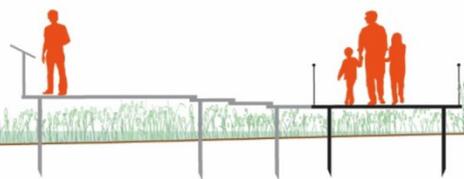
**CHEMINEMENTS**  
DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE DECOUVERTE DE LA ZONE HUMIDE

**Boucle piétonne  
d'environ 1km**



Impacter un minimum la ZH par des cheminements hors-sols

**Cheminements en platelage sur pilotis**



**Communauté à hautes herbes**

**Roselière**

**Cheminements en caillebotis métallique**

**Prairie humide**



# LE PROJET URBAIN

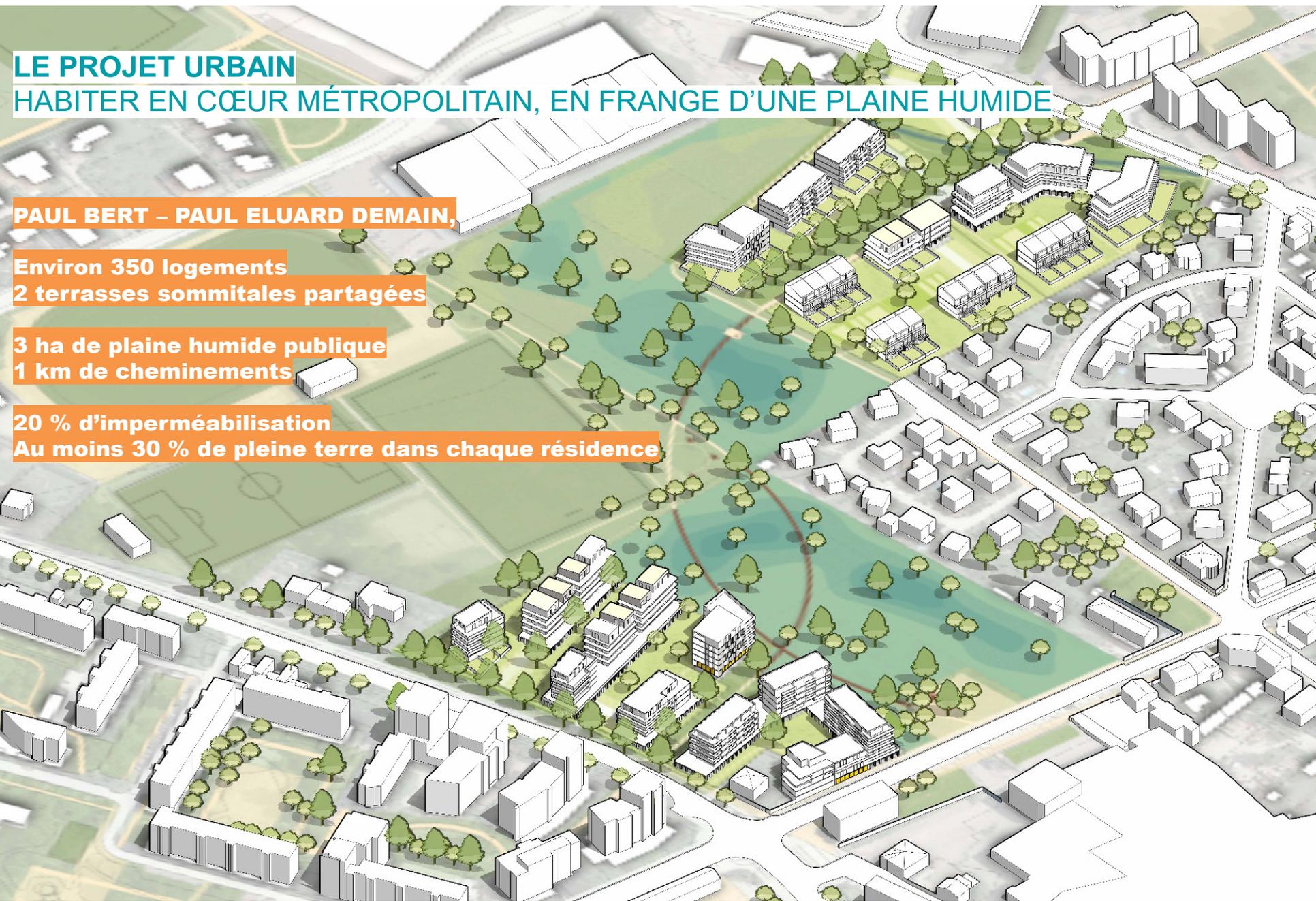
## HABITER EN CŒUR MÉTROPOLITAIN, EN FRANGE D'UNE PLAINE HUMIDE

**PAUL BERT – PAUL ELUARD DEMAIN,**

**Environ 350 logements  
2 terrasses sommitales partagées**

**3 ha de plaine humide publique  
1 km de cheminements**

**20 % d'imperméabilisation  
Au moins 30 % de pleine terre dans chaque résidence**



## **TEMPS 2**

**Travail sur table pour définir les principes de programmation et d'aménagement**

**Axe de travail 1 - 18h30 à 18h45 :**  
**Expression libre**  
**sur les notions de la nature en ville :**



## Axe de travail 1 - 18h30 à 18h45 : Expression libre sur les notions de la nature en ville :

La nature en ville, qu'est-ce que ça veut dire pour vous ?  
Comment cela doit se formaliser ?

- Une forte présence végétale avec des arbres et arbustes dans des formes naturelles ?
- La présence d'animaux (oiseaux, amphibiens...) ?
- Des espaces protégés des usages de l'homme par des clôtures ?
- Des espaces que l'on n'a pas l'habitude de voir en ville comme un mare ?
- Un vaste îlot de fraîcheur ?
- Des espaces où l'on peut apprendre sur la biodiversité, avec une signalétique pédagogique ?
- ...

*Prise de note des propos exprimés par les participants par les animateurs pour créer un recueil de verbatim sur la nature en ville, avec mise en avant des réponses les plus citées.*

## Axe de travail 2 - 18h45 à 19h30 : Expression libre sur les principes d'aménagement de la plaine humide



## Axe de travail 2 - 18h45 à 19h30 :

### Expression libre

### sur les principes d'aménagement de la plaine humide

- ❑ Comment envisager l'aménagement de la plaine ? Faut-il créer un lieu unique ou des sous espaces supports de fonctions distinctes :
  - espace d'expérimentation pour dépollution des sols (phytoépuration)
  - espace naturel sans gestion où "la nature reprend ses droits"
  - espace équipé et animé pour des usages de proximité
  - ...
  
- ❑ Faut-il intégrer une dimension d'animation pédagogique de la plaine humide avec des séances d'observations commentées par des organismes ou associations de protection de la nature et faire rayonner le site afin que chacun en devienne connaisseur et ambassadeur ?

*Présentation aux participants de planches de références permettant d'illustrer un lieu d'usage polyvalent et universel et un lieu d'usage aménagé dans une identité naturelle (mobilier bois) mais qui s'adresse à un public spécifique. Formalisation des réponses des participants via annotations et schémas sur un fond de plan vierge.*

## Axe de travail 2 - 18h45 à 19h30 :

### Expression libre

### sur les principes d'aménagement de la plaine humide

- ❑ Sur les espaces aménagés, faut-il favoriser des lieux accessibles mais très peu équipés, avec des mobiliers permettant des usages libres, intergénérationnels voire universels (tables, bancs, surfaces enherbées...) ? Ou faut-il équiper tout ou partie des lieux d'usages avec un minimum de mobiliers plus spécifiques (jeux pour enfants par exemple ?)
  
- ❑ Comment traduire une complémentarité d'usages entre les 3 lieux et le gradient d'usages proposé lors du dernier atelier :
  - rue Marcel Cachin : espace animé
  - cœur de la plaine : espace apaisé

*Présentation aux participants de planches de références permettant d'illustrer un lieu d'usage polyvalent et universel et un lieu d'usage aménagé dans une identité naturelle (mobiliers bois) mais qui s'adresse à un public spécifique. Formalisation des réponses des participants via annotations et schémas sur un fond de plan vierge.*

## Axe de travail 3 - 19h30 à 19h45 : Expression libre sur les principes d'un entretien frugal (gestion différenciée)



**TEMPS 3**  
**Synthèse et conclusion,**  
**feuille de route pour la poursuite du projet**

# SYNTHÈSE ET CONCLUSION

## GROUPE N°1

Axe 1 : La nature en ville, qu'est-ce que ça veut dire pour vous ? Comment cela doit se formaliser ?

Axe 2 : Les futurs aménagement et espaces d'usages de la plaine. Comment programmer la plaine et aménager les trois lieux d'usages prévus ?

Axe 3 : La gestion différenciée d'un espace naturel c'est quoi ? Comment peut-elle être mise en œuvre sur la plaine humide ?

## GROUPE N°2

Axe 1 : La nature en ville, qu'est-ce que ça veut dire pour vous ? Comment cela doit se formaliser ?

Axe 2 : Les futurs aménagement et espaces d'usages de la plaine. Comment programmer la plaine et aménager les trois lieux d'usages prévus ?

Axe 3 : La gestion différenciée d'un espace naturel c'est quoi ? Comment peut-elle être mise en œuvre sur la plaine humide ?

**Annexes**

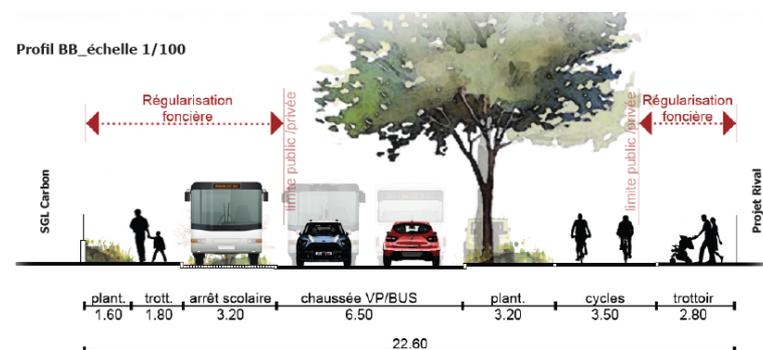
# Projet Cœur de Ville, Cœur de Métropole

## Les grands objectifs du projet CVCM

- > Apaisement des circulation
- > Partage des différents modes de déplacement
- > Végétalisation
- > Conforter les pôles de vie



- + une piste cyclable bidirectionnelle sur Chopin, Eluard et Cachin
- + 100 arbres plantés
- + 10 % de surface plantée
- + 15% de surface perméable



## Phase 1 : Chopin / Zola

- Fin 2024 – plantations cour d'école Paul Bert + végétalisation Espace Petite Enfance E Cotton
- Automne 2024 : réunion publique de présentation des travaux du quartier
- Mars 2025 : démarrage des aménagements de surface

## Phase 2 : Avenue et place Paul Eluard, Avenue Marcel Cachin

- 2026 – 2027 – travaux



An aerial architectural rendering of a city layout. The scene is dominated by a central park area with a winding path and numerous trees. Surrounding the park are various building footprints and structures, some with detailed facades. The overall style is clean and modern, using a light color palette with teal accents for the text and park elements.

**MERCI DE VOTRE ATTENTION**

INterland